

Que peut apporter la comptabilité socio-environnementale à l'agriculture ?

© 31/05/2022 | 👤 Delphine Jeanne • 📰 Terre-net Média

Encore au stade de l'innovation, la comptabilité socio-environnementale est un outil d'accélération de la transition agricole, pouvant favoriser le déploiement de modèles plus compatibles avec les enjeux environnementaux et sociaux. Dans une note rédigée en collaboration avec l'Académie d'agriculture, Agridées revient sur les enjeux de cette nouvelle comptabilité appliquée à l'agriculture.



Agridées et l'Académie d'agriculture ont publié une note sur la comptabilité socio-environnementale.
(©Pixabay)

Dans une note publiée mi-mai, Agridées et l'Académie d'agriculture synthétisent leurs travaux sur la comptabilité socio-environnementale, pour « piloter et valoriser les performances de l'entreprise pour une transition agricole durable ».

Comptabilité socio-environnementale : qu'est-ce que c'est ?

La comptabilité socio-environnementale place les performances environnementales et sociales de l'entreprise sur un pied d'égalité avec la comptabilité financière, pour **prendre en considération l'impact de l'activité économique sur le vivant**. Dans le cas de l'agriculture, il s'agit de prendre en compte les impacts négatifs et positifs des activités agricoles sur l'environnement, à partir d'indicateurs comme les analyses de sols, les bilans carbone ou gaz à effet de serre, ou les analyses d'impacts sur l'eau ou la biodiversité.

Lire aussi > Transition agro-écologique : "les agriculteurs sont face à des injonctions contradictoires"

Aujourd'hui, la comptabilité socio-environnementale est encore un processus innovant dont il faut déterminer les contours, les **indicateurs** et les normes. Il existe plusieurs outils : CAP 2ER, l'indice de régénération, la méthode IDEA, le reporting 3.0, la méthode CARE...

W

La Note est accessible sur notre site !

?? <https://t.co/mNhgPRX8jp> pic.twitter.com/LZ6JYE000r

— agridées (@SAFThinkTank) May 24, 2022

Quels bénéfices de cette comptabilité pour les exploitations agricoles ?

Dans un cadre réglementaire de plus en plus exigeant concernant la performance environnementale des entreprises, et face aux impacts négatifs de l'activité agricole sur les écosystèmes, la comptabilité socio-environnementale permet d'avoir **une vision matérielle de ses impacts et de ses performances globales**, d'identifier ses points à améliorer et s'inscrire dans des démarches de progrès.

L'exploitant agricole peut ensuite faire valoir les actions mises en œuvre et les résultats obtenus auprès de ses partenaires ; et répondre à son niveau aux attentes sociétales dans une logique de transparence et de démonstration de la preuve.

Quelle valorisation possible pour l'agriculteur ?

« Dans une logique de transparence et de construction d'échanges sur des bases robustes, la comptabilité peut constituer un outil de négociation et de contractualisation avec des partenaires économiques et financiers sur la base d'objectifs chiffrés, de moyens mis en œuvre et/ou de résultats attendus », indique la note. Les **contrats pour services environnementaux** ou les contrats avec l'aval pour valoriser les co-bénéfices des systèmes agricoles sur les biens communs constituent une première piste, mais la comptabilité socio-environnementale fournit également un levier pour accéder à des prêts bancaires, des financements privés ou publics.

Les facteurs clés de diffusion à une plus large échelle

Pour permettre à la comptabilité socio-environnementale de jouer un rôle majeur dans l'accélération des transitions, Agridées et l'Académie d'agriculture formulent plusieurs recommandations. Il s'agit, tout d'abord, d'impliquer les acteurs du monde agricole dans les processus de normalisation, en soutenant des modèles comptables qui favorisent la transition agricole, ou en s'inscrivant dans des projets d'expérimentation rassemblant une diversité d'acteurs. La note insiste également sur l'importance de politiques publiques « centrées sur l'équité et l'atteinte de résultats », à travers le développement de financements reposant sur des logiques de contrats de progrès et d'objectifs de résultats, et le déploiement plus important d'outils de fiscalité environnementale pour soutenir les comportements vertueux.